

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS
2011/2012

CADRE D'INTERVENTION DES ENSEIGNANTS SUPPLEMENTAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES DU RESEAU DE CILAOS

Equipe RAR de Cilaos

**Dossier de présentation réalisé par Mr PELKA, secrétaire de réseau,
RAR de Cilaos**



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE





Sommaire

I. Organisation générale des interventions

- A. Concertation avec les enseignants de classe
- B. Evaluation des élèves et constitution des groupes

II. Mise en œuvre des groupes

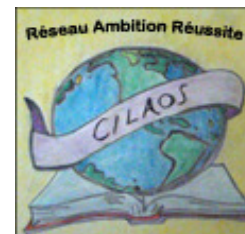
- A. Groupe de niveau
- B. Groupe de besoin
- C. Co-animation ou co-intervention
- D. Décloisonnement
- E. Projet de groupe ou de classe

III. Remarques

- A. Problématique des doubles niveaux
- B. Prise en charge du ou des groupes d'élèves en difficultés
- C. Mise en place d'autres formes de groupement
- D. Programmation des interventions

IV. Annexes

- A. Fiches supports de prise en charge des élèves
- B. Tableaux de synthèse des interventions



I. Organisation générale des interventions

Deux conditions indispensables précèdent l'intervention des enseignants auprès des élèves :

A. Concertation avec l'enseignant de la classe

Elle va permettre de **préparer l'action des 2 enseignants** pour une meilleure prise en charge des élèves. Aussi, avant toute intervention, l'enseignant supplémentaire doit être informé :

- de la **scolarité** des élèves, de leur situation **sociale et familiale** ;
- de la **relation entre élèves**, de la relation avec **l'enseignant** ;
- du **rapport des élèves vis-à-vis des savoirs, des apprentissages**.

D'autre part, dans un souci d'efficacité, l'enseignant supplémentaire doit avoir à disposition :

- le **projet d'école** ;
- les **programmations** et **progressions** par période ;
- les **projets de classe**.

La concertation entre les enseignants ne se caractérise pas forcément de manière physique. Les moments de rencontre étant limités, privilégier l'utilisation d'autres outils de communication : téléphone, internet,...

Dans ce cadre, afin d'assurer une liaison régulière, la mise en place d'un **cahier de liaison** (ou classeur) s'avère indispensable. Celui-ci laissera la possibilité aux enseignants de noter toutes sortes d'observations liées aux interventions : progrès des élèves, difficultés rencontrées, ...

B. Evaluation des élèves et constitution des groupes

Quelques soient les formes de groupement adoptées, **la qualité du travail de préparation et de concertation entre les deux enseignants** conditionne la réussite des séquences d'apprentissages.

L'acquisition par les élèves des compétences du **socle commun** constitue la **finalité de ces interventions**. La mise en place d'une **évaluation diagnostique** (en début de séquence d'apprentissage) est la base de tout enseignement. Les **évaluations nationales** et leurs **exploitations** (application Evasion, Evasocle) sont un **support idéal** pour la construction de séquences d'apprentissage. L'enseignant de la classe, aidé éventuellement du maître supplémentaire de réseau, **évalue** donc les élèves sur une ou plusieurs **compétences ciblées**, inscrites dans l'un des documents officiels : **BO n° 3 du 19 juin 2008, socle commun, évaluations nationales**. L'analyse de ces évaluations, **l'identification des erreurs des élèves** constituent une **étape incontournable** lors de la mise en place des apprentissages futurs.

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS

Collège Alsace CORRE, 14 rue des Écoles 97413 CILAOS
Mail : ce.9740096L@ac-reunion.fr | tél : 02 62 31 70 75

Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de SAINT-LOUIS
Rue Sarda GARRIGA | BP 79 cedex 02 | 97899 SAINT-LOUIS
Mail : ce.9740058V@ac-reunion.fr | tél : 02 62 26 11 90



En effet, la **qualité, l'objectivité et la pertinence des séquences** à mettre en place dépendent essentiellement de la prise en compte du **niveau initial des élèves** dans le domaine concerné.

A partir des difficultés repérées sont mis en place des **parcours différents et adaptés aux rythmes d'apprentissage des élèves**. C'est à ce moment qu'intervient la constitution des groupes : **groupe de besoin, de niveau, groupe-classe, groupe « décloisonné », groupe de projet**. La mise en œuvre de ces groupes est expliquée ultérieurement.

Les **séquences d'apprentissage** doivent s'inscrire dans un **projet de remédiation**, qui mentionnera : le domaine concerné, la ou les compétences à travailler, le nombre de séances, les objectifs opérationnels de chaque séance et l'évaluation de cette séquence.

Les compétences à travailler sont fonction des évaluations, qui dépendent elles-mêmes des **programmations et progressions** de l'enseignant. C'est pourquoi il est indispensable que l'enseignant supplémentaire ait ces **documents à disposition**.

Les enseignants supplémentaires et titulaires de la classe sont **libres de leur méthode pédagogique** pour faire atteindre au groupe dont ils ont la charge la compétence ciblée.

Les résultats aux évaluations de fin de séquence détermineront **l'atteinte ou non par les élèves des objectifs** fixés par les enseignants. Ainsi les groupes pourront évoluer tout au long de l'année.

Enfin, il est nécessaire de raccrocher en permanence le cadre dans lequel ces interventions ont lieu. Il s'agit de :

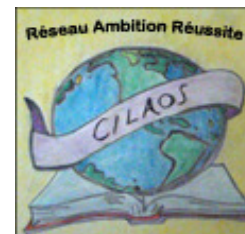
- Lier le projet de classe au **projet de réseau** et au **projet d'école** ;
- Conserver le but de ces interventions : **apporter une aide efficace et adaptée aux élèves en difficulté**.

II. Mise en œuvre des groupes

La définition des formes et types de groupement varie d'un auteur à l'autre. Aussi nous a-t-il paru indispensable de proposer une **terminologie commune** dans le but d'harmoniser notre discours.

A. Groupe de niveau

L'attribution du titre « bon / mauvais élève » est trop souvent associée à la notion de « **niveau** ». Or, celle-ci renvoie directement au concept de **compétence**. Lors de la mise en place d'une nouvelle séquence d'apprentissage, les élèves, en fonction de leurs représentations, leurs connaissances actuelles, de l'intérêt porté aux nouveaux apprentissages, des procédures utilisées pour résoudre une activité, ne **progressent pas au même rythme**.



L'idée, au travers des groupes de niveau, est donc de constituer des groupes d'élèves, **de niveaux homogènes**, qui avancent à peu près à la même vitesse **en rapport à la compétence visée**. A savoir, que d'une compétence à l'autre, les élèves présenteront un rythme d'apprentissage différent et les groupes seront alors remaniés. Concrètement, un élève peut évoluer très rapidement sur un apprentissage et être long sur un autre.

La **compétence** visée ainsi que les **objectifs opérationnels** de séance seront **les mêmes** pour tous les groupes. Ensuite soit les activités seront différentes, soit elles seront proches et seules les **variables didactiques** modifieront le niveau d'exigence de l'exercice.

A titre d'exemple, pour une même activité proposée à la classe, l'enseignant, selon les groupes constitués, peut proposer :

- plus ou moins « d'aide », de « guidage » lors de la résolution des activités par les élèves ;
- un **degré de difficulté de l'activité adapté** aux rythmes d'apprentissage des élèves.
- ...

B. Groupe de besoin

La constitution des groupes répond à des critères très précis. L'analyse de l'évaluation diagnostique révèlent que les élèves ont ou n'ont pas acquis une même compétence et ce pour des raisons bien différentes. La constitution de groupes de besoin est nécessaire et les séquences proposées répondront à des objectifs bien différents.

A titre d'exemple, pour la compétence « **utiliser les techniques opératoires des 4 opérations sur les nombres entiers et décimaux - BO n°3 du 19 juin 2008, page 27** », il est proposé une activité où les élèves doivent, à partir d'un problème posé, effectuer une addition. L'analyse des activités des élèves peut permettre la **classification ou le regroupement de type d'erreur** :

- Erreurs d'**inattention** : la stratégie de résolution est comprise mais l'élève fait une erreur de calcul ;
- Erreurs liées aux **représentations des élèves** ou au contexte dans lequel est présenté l'exercice ;
- Erreurs liées à la **stratégie de résolution de l'opération** : chiffres non ou mal alignés, oubli d'une retenue,...
- Erreurs liées à une mauvaise **lecture** ou à un problème de **compréhension des consignes** : l'élève utilise une autre opération,...



Les solutions à apporter aux élèves sont donc différentes et les groupes de travail constitués, selon le type d'erreur commise, travailleront sur : calcul mental, technique opératoire, lecture de consignes,...

C. Co-animation ou co-intervention

Le maître supplémentaire intervient dans la classe sur la même séance et donc sur les mêmes activités. Cela a pour objectif de mettre en œuvre de manière très concrète la **pédagogie différenciée dans la classe**.

La séance proposée aux élèves est identique. Par contre, la mise en œuvre des activités est différente d'un groupe à l'autre, selon le niveau ou les besoins. La **différenciation pédagogique** revêt plusieurs formes et le concept de **variables didactiques**, entendu comme la régulation des activités au travers d'un certain nombre de paramètres (consignes, critères de réussite,...), prend tout son sens.

Ainsi, à partir d'une même situation d'apprentissage, il est possible de varier :

- **Les consignes** : lecture avec l'enseignant, explication, précision ;
- **Les supports** mis à disposition des élèves : cahier de leçon, affiches, aide-mémoire,...
- **Le temps** imparti à la résolution des exercices ;
- **La difficulté de l'exercice** par rapport au rythme d'apprentissage de l'élève.

Le degré d'autonomie de l'élève ou du groupe vis-à-vis de l'exercice différera. L'articulation des interventions entre les deux enseignants nécessite une préparation et un travail de concertation commune.

D. Le décroïsonnement

Chaque école établit un projet dans lequel peuvent figurer des **interventions d'enseignants** dites « **décroïsonnées** ». L'idée est de rassembler des groupes, de préférence homogènes de plusieurs classes sur plusieurs séances et de les faire travailler une (ou plusieurs) compétence bien précise.

Le **maître supplémentaire** impliqué dans ce projet peut donc participer pleinement à ce décroïsonnement en **prenant en charge un groupe**.

Cela nécessite une étroite relation entre les collègues participant à ce projet. Les concertations doivent être régulières et les séquences préparées, réfléchies et évaluées.

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS

Collège Alsace CORRE, 14 rue des Écoles 97413 CILAOS
Mail : ce.9740096L@ac-reunion.fr | tél : 02 62 31 70 75

Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de SAINT-LOUIS
Rue Sarda GARRIGA | BP 79 cedex 02 | 97899 SAINT-LOUIS
Mail : ce.9740058V@ac-reunion.fr | tél : 02 62 26 11 90



E. Projet de groupe ou de classe

Il s'agit de mettre en place un **projet de groupe ou de classe** au sein de la classe et/ou entre plusieurs classes. La finalité du projet doit être en lien étroit avec les priorités du RAR, et peut être très variée : activité théâtrale, préparation à un défi lecture, au rallye de Mathématiques, projet de littérature, de sciences, en informatique,...Il peut ainsi concerner directement une action du RAR.

Quelque soit le projet, la démarche de préparation reste la même : **choix de compétences, évaluation des élèves, préparation et réalisation de séquences, définition des objectifs de séance...**

L'enseignant supplémentaire s'associe alors aux enseignants porteurs du projet pour sa réalisation.

III. Remarques

A. La problématique des doubles niveaux

Lorsque l'enseignant a un double niveau, les possibilités d'intervention sont identiques à ce qui a été évoqué précédemment. Cependant, le choix d'intervention devient plus complexe, car les possibilités sont nombreuses :

- L'enseignant supplémentaire prend-il en charge un niveau de classe pendant que l'enseignant de la classe se centre sur l'autre partie de la classe?
- Ou bien prend-il en charge un groupe d'élèves d'un niveau ? un groupe d'élève associant 2 niveaux ?
- Dans ce dernier cas, que fait l'enseignant de la classe pendant ce temps avec les autres groupes des deux niveaux?

Une fois de plus, la concertation entre les enseignants sera décisive dans la réflexion sur le type d'intervention et les formes de groupement à mettre en place dans la classe. La mise en place des évaluations et leurs analyses aideront les enseignants dans leurs choix. La réflexion et la mise en œuvre du projet sont indispensables.

B. Prise en charge du ou des groupes d'élèves en difficulté

Les évaluations de départ et la constitution des groupes d'élèves poseront la question de savoir qui, de l'enseignant de la classe ou de l'enseignant supplémentaire, prendra en charge le ou les groupes d'élèves présentant le plus de difficultés, ou ayant le plus de besoin.

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS

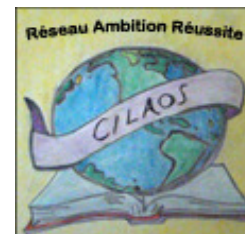
Collège Alsace CORRE, 14 rue des Écoles 97413 CILAOS

Mail : ce.9740096L@ac-reunion.fr | tél : 02 62 31 70 75

Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de SAINT-LOUIS

Rue Sarda GARRIGA | BP 79 cedex 02 | 97899 SAINT-LOUIS

Mail : ce.9740058V@ac-reunion.fr | tél : 02 62 26 11 90



L'issue de cette question dépend de plusieurs facteurs :

- Capacités de l'enseignant à adapter des outils appropriés au niveau ou aux besoins des élèves ;
- Capacités d'attention auprès de ces élèves ;
- Compétences de l'enseignant dans le domaine travaillé ;
- Définition des rôles de chacun dans le projet de classe ou de remédiation.

Ainsi, contrairement aux idées reçues, l'enseignant titulaire de la classe ne s'impose pas forcément comme celui devant s'occuper du groupe d'élèves en difficulté.

C. Mise en place d'autres formes de groupement

Les différents types de groupe proposés ne sont pas exhaustifs. Aussi, les enseignants ont la possibilité et la liberté, dans le cadre d'un projet bien défini, **d'expérimenter** d'autres formes de groupement.

A titre d'exemple, la mise en place de **groupes hétérogènes** peut notamment favoriser le **tutorat**, où des élèves se mettent au service d'autres élèves. Il est alors important de bien dissocier les rôles de chacun au sein du groupe.

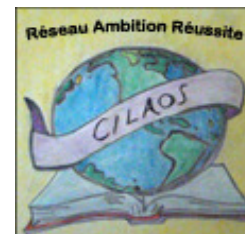
D. Programmation des interventions

Les interventions des enseignants sont planifiées et décidées lors des réunions de concertation des membres du RAR. Il est indispensable de demander l'avis des directeurs d'écoles, faisant remonter les besoins sur le terrain. Les plannings sont transmis aux directeurs d'école par le coordonnateur au début de chaque période.

IV. Annexes

Utilisation des fiches supports

Les fiches proposées en annexe servent de **supports** pour la préparation des interventions, des séquences et des séances d'apprentissage. Elles sont adaptables et modulables selon les besoins. Elles sont l'occasion de préciser et d'harmoniser l'intervention des enseignants supplémentaires, d'où la **proposition d'un cadre commun**. Elles sont consignées dans un **cahier de liaison** (ou un classeur), où sont précisées les observations sur les activités des élèves et toute information nécessaire et indispensable à communiquer à l'enseignant de la classe.



Demande d'intervention

Ecole :

Classe :

Période :

Nom de l'enseignant de la classe :

Descriptif succinct de la demande de prise en charge :

Nature des difficultés rencontrées par les élèves :

Domaine d'enseignement :

Compétences (s) à travailler sur la période :

Durée d'intervention souhaitée :

Période :

Type d'intervention souhaité auprès des élèves :

Groupe de niveau

Groupe de besoin

Co-animation

Décloisonnement

Projet de groupe/de classe

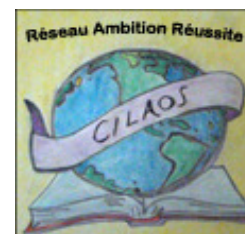
Groupe de soutien

Aide au travail personnel

Aide méthodologique

Signature de l'enseignant :

Signature du directeur :



Projet de remédiation

Ecole :			Classe :			Période :		
Nom de l'enseignant de la classe :				Nom de l'enseignant supplémentaire :				
Jours d'intervention :								
horaire :								
Domaine d'enseignement :				Nombre de séances prévues :				
Nature des difficultés rencontrées par les élèves :								
Compétence travaillée sur la période :								
Type d'intervention pour la période :				Nombre de groupes pris en charge :				
<input type="checkbox"/> Groupe de niveau <input type="checkbox"/> Groupe de besoin <input type="checkbox"/> Co animation <input type="checkbox"/> Décloisonnement <input type="checkbox"/> Projet de groupe/de classe				Nombre d'élèves / groupe :				
Evaluation / nombre d'élèves ayant acquis la compétence en fin de projet :								
Observations :								



Séquence d'apprentissage

Ecole :
Classe :
Nom de l'enseignant de la classe :
Nom de l'enseignant supplémentaire :

Domaine d'enseignement :
Compétence :

Séances

Objectifs des séances

- Séance 1 :
- Séance 2 :
- Séance 3 :
- Séance 4 :
- Séance 5 :
- Séance 6 :

Evaluation en fin
d'apprentissage

Acquisition de la compétence / Nombre d'élèves ayant acquis la compétence :

Observations sur les progrès réalisés :



Séance

Ecole :	N° de la séance :	
Groupe :	Domaine d'enseignement :	
Classe :	Compétence visée :	
Objectif de la séance :		
Situations d'apprentissage	Activité 1 :	Objectifs :
	Activité 2 :	Objectifs :
	Activité 3 :	Objectifs :
	Activité 4 :	Objectifs :
	Objectifs atteints :	
Observations :		
Prévisions pour la prochaine séance :		



Programmes scolaires

Discipline d'enseignement :

Compétences :

Connaissances :

Capacités :

Attitudes :

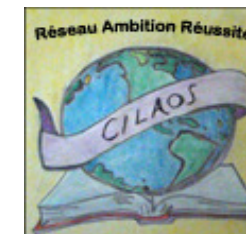
Dates / séances	Objectifs	Descriptif / Déroulement des activités	Activités / Supports

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS

Collège Alsace CORRE, 14 rue des Écoles 97413 CILAOS
Mail : ce.9740096L@ac-reunion.fr | tél : 02 62 31 70 75

Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de SAINT-LOUIS

Rue Sarda GARRIGA | BP 79 cedex 02 | 97899 SAINT-LOUIS
Mail : ce.9740058V@ac-reunion.fr | tél : 02 62 26 11 90



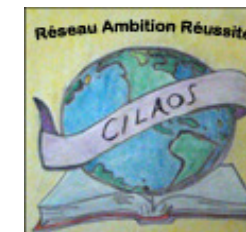
	Définition	Tâche / Situation d'apprentissage	Variables didactiques	Intervention/rôle des 2 professeurs	Evaluation
Prise en charge d'un groupe dans / hors classe	<p>Groupe de NIVEAU</p> <p>Proposition de Situations d'Apprentissage (SA) adaptées au niveau des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Même compétence et même objectifs de séances pour tous les élèves mais degré d'exigence différent. ○ Situations d'apprentissage identiques (agir sur les variables didactiques) ou différenciées (adaptées au niveau des groupes d'élèves). 	<p>A partir d'une même activité, varier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Guidage de l'activité plus ou moins important par l'enseignant ; ○ Les consignes : quantité d'informations données aux élèves ; ○ Les supports : utilisation de fiches mémos, du cahier de leçon,... ○ La difficulté de l'exercice / au rythme d'apprentissage de l'élève ; ○ Le temps pour résoudre la tâche. 	<p>L'enseignant supplémentaire prend en charge un groupe et adapte l'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ soit les groupes constitués restent dans la classe. ○ soit ils sont regroupés dans deux classes différentes. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Constitution de groupe de niveau à partir d'une évaluation diagnostique. ○ Evaluation formative différente, adaptée aux rythmes d'apprentissage des élèves. ○ Favoriser l'autoévaluation (formatrice). ○ Evaluation sommative identique car compétence identique.

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS

Collège Alsace CORRE, 14 rue des Écoles 97413 CILAOS
Mail : ce.9740096L@ac-reunion.fr | tél : 02 62 31 70 75

Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de SAINT-LOUIS

Rue Sarda GARRIGA | BP 79 cedex 02 | 97899 SAINT-LOUIS
Mail : ce.9740058V@ac-reunion.fr | tél : 02 62 26 11 90



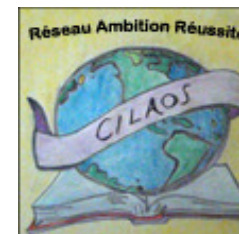
	Définition	Tâche / Situation d'apprentissage	Observations	Intervention / rôle des 2 professeurs	Evaluation
Prise en charge d'un groupe dans / hors classe	<p>Groupe de BESOIN</p> <p>Proposition de situations d'apprentissages adaptées au besoin des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soit même compétence pour les élèves mais objectifs différents pour y parvenir ; situations d'apprentissage différentes. ○ Soit les compétences sont différentes ; par conséquent les objectifs et les situations d'apprentissage seront différents. 	<p>Par exemple, à partir d'une même compétence, un groupe peut travailler sur des connaissances, un autre sur les capacités des élèves ou savoir-faire,...</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer, à partir d'une même compétence, 2 ou 3 ateliers de travail. ○ Chaque atelier a un objectif précis et donc situations d'apprentissages différentes. 	<p>Chaque enseignant est responsable d'un ou 2 groupes, fonctionnant sous forme d'ateliers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Importance de l'évaluation diagnostique et de son analyse (identification des erreurs) pour la constitution des groupes. ○ L'évaluation formative est donc différente mais l'évaluation sommative reste identique.

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS

Collège Alsace CORRE, 14 rue des Écoles 97413 CILAOS
Mail : ce.9740096L@ac-reunion.fr | tél : 02 62 31 70 75

Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de SAINT-LOUIS

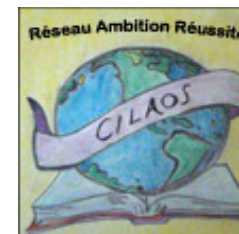
Rue Sarda GARRIGA | BP 79 cedex 02 | 97899 SAINT-LOUIS
Mail : ce.9740058V@ac-reunion.fr | tél : 02 62 26 11 90



	Définition	Tâche / Situation d'apprentissage	Variables didactiques	Intervention / rôle des 2 professeurs	Evaluation
Co-animation	<p>Ou Co-intervention → Les 2 enseignants interviennent sur la même activité.</p>	<p>Même compétence, même situation d'apprentissage mais avec des variables didactiques différentes.</p>	<p>A partir d'une même activité, varier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Guidage de l'activité plus ou moins important par l'enseignant ; ○ L'aide à la compréhension des consignes (relecture, explication de certains mots,...) ○ Les supports : utilisation de fiches mémos, du cahier de leçon,... 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'enseignant de la classe fait sa séance. ○ L'enseignant supplémentaire accompagne un groupe dans la réalisation des activités ; c'est une forme de soutien dans la classe. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'évaluation diagnostique permet de déterminer un groupe d'élève rencontrant des difficultés. ○ L'intervention du maître supplémentaire permet une évaluation formative et formatrice régulière et donc un suivi des élèves plus individualisé.

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS

Collège Alsace CORRE, 14 rue des Écoles 97413 CILAOS
Mail : ce.9740096L@ac-reunion.fr | tél : 02 62 31 70 75



Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de SAINT-LOUIS

Rue Sarda GARRIGA | BP 79 cedex 02 | 97899 SAINT-LOUIS
Mail : ce.9740058V@ac-reunion.fr | tél : 02 62 26 11 90

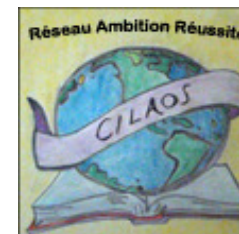
	Définition	Tâche / Situation d'apprentissage	Observations	Intervention / rôle des 2 professeurs	Evaluation
Décloisonnement	<p>Des élèves de classes différentes se retrouvent pour travailler sur des activités spécifiques.</p> <p>Les groupes constitués sont de natures variées : groupe classe homogène, groupe de niveau ou de besoin.</p>	<p>Selon la nature du projet, les compétences visées peuvent être identiques ou différentes.</p> <p>Les situations d'apprentissage seront fonction des groupes constitués.</p>	<p>Des évaluations communes entre plusieurs classes permettent d'identifier des difficultés semblables chez certains élèves de plusieurs classes ; il s'agit alors de rassembler ces élèves, de former des groupes de besoin et de mettre en place des séances adaptées.</p>	<p>Le travail d'équipe prend ici tout son sens : il concerne les enseignants qui participent aux projets de décroisonnement + l'enseignant supplémentaire ;</p> <p>Chaque enseignant prend un ou plusieurs groupes d'élève dans une classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les évaluations diagnostiques sont à l'origine de la constitution des groupes ○ Ensuite liberté pour chaque enseignant de mettre en place des évaluations formatives pendant les séances (mais conforme au projet) ○ En fin de séquence ou de période, les élèves se retrouvent pour une évaluation finale ou sommative.

RESEAU AMBITION REUSSITE DE CILAOS

Collège Alsace CORRE, 14 rue des Écoles 97413 CILAOS
Mail : ce.9740096L@ac-reunion.fr | tél : 02 62 31 70 75

Inspection de l'Éducation Nationale, circonscription de SAINT-LOUIS

Rue Sarda GARRIGA | BP 79 cedex 02 | 97899 SAINT-LOUIS
Mail : ce.9740058V@ac-reunion.fr | tél : 02 62 26 11 90



	Définition	Tâche / Situation d'apprentissage	Observations	Intervention / rôle des 2 Professeurs	Evaluation
Projet de classe ou de groupe	<p>Il s'agit de mettre en place un projet de groupe ou de classe au sein de la classe et / ou entre plusieurs classes.</p> <p>La finalité du projet doit être en lien étroit avec les priorités du RAR.</p>	<p>Les compétences et activités mises en place dépendent du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le projet peut être directement lié à la mise en œuvre d'une action Exemple : Mise en œuvre du défi lecture dans la classe. Les interventions et la répartition des activités se décident lors de la réalisation du projet ○ Le projet n'est pas directement lié à la mise en œuvre d'une action mais concourt de manière certaine à une priorité du RAR. Exemple : projet théâtral → ce projet entre dans le cadre de la maîtrise du langage et vise à une amélioration de certaines compétences de ce domaine. <p>Dans tous les cas la répartition et le cadre des interventions sont clairement définis dans le projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Soit toute la classe participe au projet : → Dans ce cas les 2 enseignants coordonnent leurs interventions et réalisent le projet ensemble. ○ Soit un groupe de la classe participe au projet : → L'enseignant supplémentaire prend en charge les élèves ou le groupe participant au projet. 	<p>Le projet doit préciser clairement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ la/les compétences travaillées ; ○ la déclinaison en objectifs ; ○ la séquence et le nombre de séances correspondantes. <p>→ L'évaluation des élèves se fera donc en amont (diagnostique), pendant (formative) et en fin de séquence.</p>